Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le 18/11/2026
ID : 057-245700695-20261112-D2026_171_SI-AR

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-171

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant le projet de création de trois douches à la Maison communautaire à Cattenom,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché relatif aux travaux d'aménagement de 3 douches dans le bâtiment de la maison communautaire est conclu avec la société ZACHA, ZI Bellevue, 57310 GUENANGE, pour un montant de 33 352,43 € H.T., soit 40 021,71 € T.T.C. (TVA 20 %).

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 novembre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTE de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président